

- **Nom**
BIGNAUD-CHAL
- **Prénom**
Olivier
- **Adresse**
51, avenue Georges DUMAS - 87000 LIMOGES
- **Raison sociale**
Maison de l'Europe - Centre Europe Direct Limousin

Informations pratiques

- **Intitulé de l'activité**
L'eau, une préoccupation européenne au service des citoyens
- **Description de l'activité**
Dans un premier temps, M. Fribourg-Blanc a présenté l'Office International de l'Eau et ses missions, puis a réalisé une comparaison des moyens humains et financier entre la DG environnement et le Ministère français de la Transition écologique et solidaire, soulignant que l'Union européenne applique en général le principe de subsidiarité, mais que la protection de l'eau nécessite une gestion coordonnée avec les Etats membres. Enfin il a introduit l'évolution du cadre législatif européen en terme de pollution des eaux et de traitement des eaux usées ainsi que les résultats obtenus en Europe en 30 ans.
Dans un deuxième temps, M. Raynard a apporté un éclairage sur les missions de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, son fonctionnement, son territoire d'action et sa gouvernance. En lien avec la présentation de M. Fribourg-Blanc, sur le cadre législatif européen, il a présenté les actions concrètes de protection de l'eau mise en place localement par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne.
A la lumière de tous ces éléments, la discussion avec la salle s'est engagée.
- **Date et heure**
Mardi 09 octobre 2018 – 18h

- **Lieu**
Limoges (Relais Louis blanc)
- **Nombre de participants**
30
- **Catégories de publics présents**
Grand public, étudiants, associations environnementales, journalistes
- **Nom des intervenants ou des grands témoins s'étant exprimés**
Benoît FRIBOURG-BLANC (Chef de projets européens à l'Office International de l'Eau) et Olivier RAYNARD (Directeur de la délégation Poitou-Limousin de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne)

Synthèse de l'activité

- **Thèmes évoqués**
 - Evolution du cadre réglementaire européen en matière de protection de l'eau
 - La coopération entre échelons territoriaux (Europe, Etats membres, collectivités locales) pour la protection de l'eau
 - Les impacts de ces mesures sur un territoire comme le Limousin
- **Questions / attentes / problèmes soulevés**
 - Dans le cadre des projets financés par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, y-a-t-il des cofinancements européens ? Si oui quelle est la proportion de ces aides ?
 - Quel échelon territorial est compétent dans l'arbitrage de l'usage de l'eau ? L'Agence Eau Loire-Bretagne, les collectivités locales, l'Union européenne ?
 - Y-a-t-il des incitations à réduire le nombre d'écluses et d'étangs ?
 - Comment sont alimentées les réserves d'eau de substitution ? Leur mise en place est-elle pertinente pour une meilleure gestion de l'eau ?
 - Comment améliorer la gestion des réserves de substitution ?
 - Comment l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne a-t-elle agi sur la problématique de la qualité de l'eau en Bretagne ?
 - Une initiative citoyenne pour un droit à l'eau et à l'assainissement a été déposée en 2013 et enregistrée par la Commission européenne. En 2018 où en est la prise en compte de cette pétition ?
 - Que faire lorsqu'une collectivité refuse d'aider les citoyens à être raccordés à l'assainissement ?

- **Pistes de proposition formulées**

- L'eau est une ressource de moins en moins abondante, à l'origine de conflits d'usages. Il est important de généraliser au niveau local un système de gouvernance, à l'image de commissions locales de l'eau, qui permet de prendre en compte les intérêts de chaque acteur (industriels, particuliers, agriculteurs, collectivités) pour une meilleure gestion de la ressource.

- Dans le cas de la gestion des réserves de substitution, il faudrait repenser la nature des cultures agricoles en privilégiant des espèces moins gourmandes en eau et mettre en place la rotation des cultures.

- Inciter tous les pays membres de l'UE à être plus transparents sur les résultats obtenus après leurs études et analyses, sur de la qualité de l'eau, dans le cadre des directives européennes en la matière.

Facultatif

- **Commentaires sur le déroulé de la Consultation**

Les deux intervenants se sont montrés très disponibles pour répondre aux questions et débattre avec les participants pendant et à la suite de la consultation.